



Conseil d'Administration

Par visioconférence, le **14 décembre 2021**

Procès-Verbal

Présences :

Président : Didier FREROT

Administrateurs : Christian DEJASSE, Philippe DOBBELAERE, Didier FREROT, Josiane MELARD, Marc PARIZEL, Jean PATINET, Jean Paul SEPULT, René SPRUMONT, Alain VIROUX, Philippe VANHOOTEGHEM.

Administrateurs cooptés : Laurent LACASSE, Serge MAZZONI

Invité(s) : Marc COLLET

Excusé(s) : Corneille BAGUETTE, Robert GYSEMBERGH, Stéphane LAURENT, Martin PESSER, Francly PRINCE, Olivier ROUGRAFF.

Absent(s) : Pierre ABAD, Patrick HUPPERTZ, Charles LECOMTE, Pascal MATHY, Miguël PARRENT.

1. Appel des administrateurs habilités à voter

Le Président ouvre la séance à 20h00.

En l'absence de Charles LECOMTE, Philippe DOBBELAERE obtient un droit de vote pour la séance. Les autres votants sont Christian DEJASSE, Josiane MELARD, Marc PARIZEL, René SPRUMONT, Jean-Paul SEPULT, Alain VIROUX et Philippe VANHOOTEGHEM.

2. Secrétariat général

Rédaction du PV : Didier FREROT.

3. Bilan Année 2021 – Directeur technique

Thierry résume la saison 2021 en abordant les points suivants :

- **Sélections et stages MX**
 - Objectifs 2021-2022 :
 - Améliorer les pilotes
 - Amener les meilleurs au CE
 - Bonne collaboration avec AMPL et FPCNA
 - Nouvelle sélection pour 2022 (27 en MX)
 - Suivi administratif doit être amélioré
 - Accent mis sur le travail technique mais aussi sur l'aspect physique
 - Relance du Championnat Wallonie avec AMPL et FPCNA initié en 2021 (3 épreuves) avec une possibilité de 5 ou 6 épreuves en 2022

- **Enduro**
 - La méthode de sélection à revoir car au final, sur base d'inscriptions volontaires, il s'est avéré que l'objectif premier d'améliorer des JT n'a pas pu être complètement finalisé
 - Il faut donc revoir le concept pour vraiment prendre des JT via de la détection
- **Trial**
 - Objectif est de lancer cela en 2023
 - Des premières détections pour une éventuelle sélection pourront être faites en 2022
 - Une demande de statut ADPES sera faite pour les 3 premiers du championnat Espoir
- **Autres disciplines**
 - Contact régulier avec BMA
 - Le DT a pu constater que pour la Course sur route, on parle de budgets énormes, ce qui signifie que dans la situation actuelle, il est préférable que ce soit la BMA avec ses filières CSR et Supermoto, qui continue le travail initié. La FMWB n'a en effet à l'heure actuelle ni les moyens, ni l'infrastructure propre pour le faire. Didier précise que la FMWB aide au mieux la BMA notamment via notre Plan Programme SHN-Axe 1.
- **Lierneux**
 - Étude d'incidence est faite
 - Demande de permis en cours
- **Bassenge**
 - Etude d'incidence en cours
 - Un projet d'utilisation du circuit à court terme avec des motos électriques, subsidié par la FIM, est en cours avec l'asbl MotoDev

4. Approbation des PV du CA du 9 novembre 2021 et du BE (6 octobre et 2 novembre 2021)

Tous les administrateurs ont reçu le courriel de Stéphane LAURENT par rapport au point 2 du PV du BE du 2 novembre 2021. Jean PATINET donne quelques explications par rapport aux tenants et aboutissants qui ont mené le BE à proposer cette décision. Après discussion, il est décidé de ne pas exclure la possibilité d'encore organiser l'un ou l'autre stage sur le terrain de Baisieux à condition que les tarifications soient établies et communiquées 15 jours avant l'organisation du stage et que la facturation a posteriori soit correctement établie, preuves du travail éventuel effectué dans le cadre de la remise en état du circuit à l'appui.

Décision : Sur base de cet amendement au point 2 du PV du BE du 2 novembre 2021, les 3 PV sont approuvés.

5. Situation cotisation Clubs à la FMWB – exercice social 2021

La liste des clubs qui n'ont pas payé leur cotisation annuelle à la FMWB pour l'exercice social 2021 a été communiquée par courriel. Il en va de même avec les clubs qui n'ont pas acquitté leur

facture avant le 30 novembre 2021. Ces clubs n'auront donc pas de droit de vote lors de l'AG statutaire du 19 mars 2022.

Clubs en dette : MC Macadam Boys, Wild Best Brothers, Spirit of V Twin, Race Racing.
Didier Précise que Spirit of V Twin a déjà signalé qu'il ne souhaitait plus faire partie de la FMWB.

Club ayant payé sa cotisation annuelle après le 30 novembre : Enduro Attitude Racing Team

6. **Dévolution des voix aux Cercles affiliés – exercice social 2021**

Jean présente le tableau qui reprend, par section provinciale, le forfait de voix attribué aux clubs en ordre de cotisation avant le 30 novembre 2021 auquel a été ajouté les voix attribuées pour les organisations 2021.

Décision : Le CA marque son accord avec les voix attribuées par club. Didier enverra le tableau aux différents responsables provinciaux afin qu'ils puissent organiser leur assemblée générale statutaire.

7. **"Allocution" du Président**

Didier souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années à l'ensemble des Administrateurs et les remercie pour leur confiance au Bureau exécutif.

Il précise également que, compte tenu de son très probable changement de fonction au niveau professionnel en 2022, il ne pourra sans doute plus consacrer autant de temps dans la gestion administrative de la FMWB. La plupart de ce travail étant normalement à charge d'un secrétaire général.

Il en conclut donc que :

- d'une part, il est devenu impératif de trouver un secrétaire général ;
- d'autre part, en fonction du temps libre dont il disposera encore, il évaluera après son changement de fonction, la nécessité ou non de remettre son mandat de Président du CA à disposition de l'Assemblée générale de la FMWB.

8. **Divers**

- **Décès de Monsieur Léon CROSSET**

Christian DEJASSE nous informe du décès de Léon CROSSET, à l'âge de 88 ans. La FMWB fera parvenir une couronne de fleurs.

- **Intervention de Josiane MELARD - Licence 'blanche' FPCNA**

Josiane fait part au CA de son étonnement que la licence 'blanche' régionale du FPCNA n'offre pas les mêmes avantages que la nouvelle licence nationale MX AMPL. Après quelques discussions, il est convenu que Jean PATINET prendra contact avec Josiane pour évaluer la possibilité de faire évoluer, dès 2022, la licence 'blanche' régionale du FPCNA vers une licence nationale qui serait émise via l'application Magelan.

Le Président remercie les administrateurs pour leur participation à cette réunion et clôture la séance vers 22 heures 15.

Didier Frérot, Président